

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	109 (1964)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	La 2e division sur la position Morat-Sarine : juillet-décembre 1940
<b>Autor:</b>	Bauer, Eddy
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-343189">https://doi.org/10.5169/seals-343189</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG **Georges Rapp**

Administration: Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. de la Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

---

**ABONNEMENT:** Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

---

## La 2<sup>e</sup> Division sur la position Morat-Sarine (Juillet-décembre 1940)

Les événements auxquels fait allusion l'article qui suit remontant à 1940, c'est-à-dire à vingt-quatre ans, nous devons à nos jeunes camarades, lecteurs de cette revue, une brève introduction. L'armée suisse, mobilisée en septembre 1939, est initialement mise en place « dans le cadre de notre neutralité », ce qui signifie qu'elle a, en principe, à s'opposer, sur tous ses larges fronts, à un danger éventuel provenant soit de l'Allemagne ou de l'Italie, soit de la France, puisque ces trois pays sont nos voisins immédiats et sont eux-mêmes sous les armes. Nos troupes adoptent donc, au début de la guerre, un dispositif répondant aux menaces qui peuvent surgir dans un secteur quelconque de nos longues frontières. Ce dispositif, plus ou moins schématique, est ensuite modifié lorsque, après sa campagne de Pologne, et l'hiver 39/40 ayant passé, la Wehrmacht attaque, le 10 mai 40, conjointement la Hollande, la Belgique et la France. En effet, on peut, dès lors, envisager une opération allemande à travers la Suisse, dans l'hypothèse où l'offensive de la Wehrmacht en Belgique, puis dans les Flandres, serait stoppée par les Alliés et qu'un enveloppement de la ligne Maginot par le sud, débouchant sur le Jura suisse paraîtrait à l'OKW inévitable et conforme à la manœuvre d'ensemble des armées du III<sup>e</sup> Reich engagées sur le front ouest. Le centre de gravité de nos forces est alors déplacé sur une position d'armée jalonnée par Sargans-lac de Wallenstadt-canal de la Linth-lac de Zurich-Limmat-massif du Gempen-Bâle. Après la défaite de la France (juin 1940) notre pays se trouve encerclé par les troupes germano-italiennes de l'Axe. Dans l'impossibilité où se sent l'armée suisse de maintenir ses gros sur la ligne Sargans-Bâle dont l'orientation nord-est ne répond plus à la situation stratégique du moment, ni d'envisager à proximité de notre frontière nord l'effort principal de sa résistance, notre commandement décide alors l'aménagement et l'occupation d'une position centrale qu'on appellera le « Réduit national ». Cependant, il demeure évident qu'une certaine défense en profondeur doit être organisée pour meubler de quelques éléments retardateurs le vide qui risquerait de se créer entre la frontière et les Alpes, laissant ainsi le Plateau démunie de toute possibilité de résistance.

Le nouveau dispositif sera donc articulé en trois échelons: a) les *troupes frontière*, dont la mission est inchangée; b) une *position avancée ou de couverture* qui utilise le tracé de la position d'armée entre le lac de Zurich et le massif de Gempen et se poursuit par un front ouest à travers le Jura bernois et neuchâtelois, puis par Morat-la Sarine jusqu'à la trouée de Bulle. Elle barre les axes de pénétration vers l'intérieur du pays; c) le « réduit national » flanqué à l'est, à l'ouest et au sud par les forteresses de Sargans, Saint-Maurice et du Gothard. Les troupes de cette position tiennent sans esprit de recul, avec des approvisionnements constitués pour une durée maximum.

Le récit du lt. colonel Eddy Bauer nous familiarise avec l'organisation et l'occupation du secteur *Morat-Sarine* dévolu, à cette époque, à la 2<sup>e</sup> division dans la position avancée ou de couverture du « réduit », dont nous venons de rappeler la constitution. Professeur d'histoire à l'Université de Neuchâtel, chargé de cours à la Section des sciences militaires de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, auteur de l'important ouvrage « La Guerre des blindés », brillant officier de renseignements à l'état-major de cette même division Borel, l'auteur nous décrit, avec simplicité et la modestie qui s'impose, la vie de cette grande unité, au temps où la Suisse risquait d'être entraînée dans la guerre.

R. M.

---

L'ordre d'opérations n° 12 reçut la signature du général Guisan, le 16 juillet 1940. Or il convient de rappeler — ce qu'on omet parfois — que, dans sa forme originale, il ne ramenait sur les escarpements des Préalpes que cinq des neuf divisions affectées précédemment (« Cas Nord »), à la défense du Plateau suisse, la droite à Sargans, la gauche à Bâle.

A droite, le nouveau dispositif continuait d'utiliser l'ancienne « position d'armée », occupée et organisée tout à loisir durant l'automne et l'hiver 1939/1940. Ancrée à l'ensemble fortifié de Sargans, la défense s'appuyait sur les obstacles du lac de Wallenstadt, de la Linth et du tronçon oriental du lac de Zurich.

Au centre, le nouveau front à tenir abandonnait la rive méridionale du dit lac, pour se replier en direction du Sud-Ouest, dès l'amont de Waedenswyl; il incluait la position du Schindellegi, si vaillamment défendue par les Schwyzois contre les Français, le 2 mai 1798, et les hauteurs du Zugerberg, du Rigi et du Pilate, ce qui plaçait Lucerne en dehors de la position défendue.

A gauche, il s'appuyait sur la ligne de crête qui fait la frontière entre le canton de Berne et celui d'Unterwald, englobait le fort bastion du Hohgant et venait tomber dans

le lac de Thoune en utilisant la falaise escarpée du Sigriswilgrat; rive Sud de ce lac, la chaîne qui domine le Simmental, entre le Stockhorn (2 192 m) et le Kaiseregg (2 188 m), lui donnait une grande puissance défensive; enfin le nouveau front, incluant les points forts des Préalpes fribourgeoises et vaudoises, aboutissait au lac Léman, à l'étranglement de Chillon.

Tel était, jalonné à gros traits, le contour Nord du *Réduit national*, dont la défense sans esprit de recul, incombait, de la droite à la gauche, aux 4<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> Corps d'armée. Face au Sud, soit à l'Italie, la résistance s'appuyait au rempart des Alpes valaisannes; elle incluait la vallée du Tessin en amont du défilé d'Osogna, et la plus grande partie des Grisons. Les forteresses de Sargans, du Gothard et de Saint-Maurice, constituaient en quelque sorte l'épine dorsale, orientée du Nord-Est au Sud-Ouest, de ce dispositif. L'installation de la première, entreprise sous la menace de l'Anschluss, s'achevait en 1940. Les deux autres qu'on avait commencé d'aménager un demi-siècle auparavant pour répondre à la stratégie communément attribuée à la Triplice, avaient été soigneusement tenues à jour, d'année en année.

Dans le cadre de ce dispositif général, le 1<sup>er</sup> Corps d'armée (Lardelli), contact à droite avec le 2<sup>e</sup> Corps, tenait son secteur du Réduit avec trois grandes unités: à cheval sur le lac de Thoune, la 3<sup>e</sup> Division avait son aile gauche sur la crête issue du Stockhorn, à hauteur de Boltigen où lui succédait la 1<sup>re</sup>. Celle-ci, tenant le fort bastion du Kaiseregg, avait encore à barrer les axes de pénétration venant de Bulle et de la région Vevey-Montreux. Enfin la Brigade de montagne 10 avait la responsabilité du verrou de Chillon et de la frontière franco-suisse, entre Saint-Gingolph, sur la rive Sud du Léman, et le massif du Mont-Blanc; face à l'Italie, la défense du col du Grand-Saint-Bernard lui incombait également.

Cependant que les brigades-frontière conservaient toujours leur mission de résistance aux cluses du Jura, le 1<sup>er</sup> Corps

d'armée installait sur le plateau qui s'étend entre la région des lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat, et la position du Réduit, le solde de ses moyens, soit la Division légère, grande unité résultant de la fusion de nos trois brigades légères, sous le commandement dynamique du colonel divisionnaire Jordi, et notre 2<sup>e</sup> Division. Il leur appartenait, au lendemain de la rupture de la position-frontière, d'amortir et de ralentir le choc adverse, de sorte que l'ennemi ne pût exploiter à la hussarde son succès initial, et qu'il trouvât fortement occupées les positions du Réduit.

Au niveau stratégique du 1<sup>er</sup> Corps d'armée la mission qui nous était ainsi impartie, de même qu'à la Division légère, ressortissait au combat retardateur. Pour les exécutants que nous étions, elle impliquait que nous nous défendissions sur place, sans esprit de recul et jusqu'à la consommation de nos moyens, contre un ennemi qui jouirait naturellement d'une forte supériorité numérique et matérielle. Somme toute, l'ordre que nous répercutait le Corps d'armée nous invitait à faire nôtre la sublime et sinistre maxime du général Dragomirov : « Meurs, mais sauve tes frères ! »

Nos grands chefs voyaient-ils pour notre Division un autre destin au-delà de ce combat soutenu à outrance dans cette position avancée des trois lacs, et du seuil Morat-Sarine ? Encore aujourd'hui, nous ne savons rien de précis à ce sujet. Nous doutons, toutefois, qu'à l'échelon supérieur, on ait pu nourrir l'espérance de nous voir rejoindre la position du Réduit et reprendre à notre charge l'un des créneaux de sa défense, aux côtés des 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> Divisions.

Il est bien entendu que dans le cadre d'une mission comme celle qui nous était dévolue, les préparatifs en vue d'un décrochage éventuel doivent être enveloppés du secret le plus rigoureux ; autrement, dès la première attaque adverse un peu prononcée, tous les regards se tourneraient vers l'arrière. Néanmoins, ne fût-ce que par la commande des cartes dont était chargé notre service, la prévision d'un tel mouvement ne nous eût pas échappé, et les reconnaissances

d'itinéraires qu'elle aurait nécessitées, nous eussent définitivement éclairé sur cette perspective.

Or si notre mémoire, qui n'a rien enregistré à cet égard, peut-être révoquée en doute au bout de plus de vingt-trois ans, les notes quotidiennes que nous avons conservées de cette époque ne contiennent aucune allusion à semblable éventualité.

Dans ces conditions, le 1<sup>er</sup> Corps d'armée, par ordre du 30 juillet 1940, reprit le commandement de la Brigade-frontière 2. Ainsi prit fin une coopération d'autant plus fructueuse que notre divisionnaire et son commandant, le colonel Louis Carbonnier, étaient des amis de longue date.

Aux termes de sa nouvelle mission, il appartenait à la 2<sup>e</sup> Division d'interdire à l'ennemi de déboucher sur le Plateau, et de lui barrer la direction de Berne. Deux axes d'attaque entraient donc en considération :

1<sup>o</sup> ayant forcé les défenses du Jura neuchâtelois, l'ennemi pouvait être tenté de pousser à travers l'isthme qui sépare le lac de Bienne de celui de Neuchâtel.

2<sup>o</sup> après avoir triomphé de la position-frontière dans la région de Vallorbe, il pouvait aussi, par l'itinéraire d'Yverdon et de Payerne, emprunter la route de Morat.

A quelque solution qu'il se ralliât, il viendrait buter à la Sarine, au pont de Gummenen, à 18 kilomètres de Berne, ce qui, selon toute probabilité, le conduirait à monter une manœuvre en tenaille, tout progrès sur l'un des deux axes précités compromettant la défense de l'autre. Et, à cette intention, les moyens ne lui manquaient pas à la mi-juillet 1940.

En exécution des ordres reçus, notre position de résistance formait donc une sorte d'équerre, ayant sa droite appuyée au lac de Bienne, son sommet au point où la Thièle sort du lac de Neuchâtel, sa gauche à la profonde coupure de la Sarine où, en aval de Fribourg, nous prenions contact avec la brigade de droite de la Division légère. Devant nous, les

troupes-frontière devaient nous servir d'amortisseur, ou, à tout le moins, de sonnette d'alarme.

La configuration du terrain nous facilitait la tâche dans une assez large mesure, d'autant plus que de nombreux exercices et manœuvres du temps de paix et du Service actif avaient permis à la plupart de nos officiers d'en connaître par le menu le fort et le faible. Enfin deux de nos bataillons de fusiliers (17 et 101) se recrutaient justement dans le district du canton de Fribourg que nous avions à défendre.

Entre les deux lacs de Bienne et de Neuchâtel, le canal de la Thièle forme un fossé d'environ 6 kilomètres d'étendue, doublé par place par les bras morts de l'ancien cours que suivait la petite rivière avant la première correction des eaux du Jura (1879). Cet obstacle qui n'est pas négligeable est commandé sur les deux tiers de sa longueur, par la hauteur du Jolimont qui domine la plaine de quelque 150 mètres, et dont la face Nord, vu son escarpement et ses épais fourrés, est rigoureusement inaccessible aux chars. La route et la voie ferrée se faufilent, pour gagner Berne, entre la colline et le lac de Neuchâtel, par un défilé partiellement boisé et débouchant sur les tourbières du Grand Marais. Telle était la branche de l'équerre Nord-Est-Sud-Ouest.

Quant à la branche de notre nouveau dispositif courant du Nord-Ouest au Sud-Est, la nappe d'eau du lac de Morat, d'une largeur d'environ trois kilomètres, la divisait en deux sous-secteurs, ce qui réduisait à une douzaine de kilomètres la longueur du front confié à notre responsabilité.

Au Nord, entre le lac de Neuchâtel et le lac de Morat, l'ennemi qui essayerait de forcer cet isthme de quatre kilomètres, se heurterait d'abord au bastion du Vully qui culmine à 653 mètres d'altitude; ses pentes, ses ravins encaissés, ses vignobles à flanc de côteau, ses villages solidement construits aux nombreuses caves voûtées en font une noix plutôt dure à croquer. L'aurait-on enlevé par surprise, qu'on viendrait encore buter sur l'obstacle du canal de la Broye qui relie les deux lacs.

Au Sud, l'axe routier qui conduit de Payerne à Berne, est pour ainsi dire étranglé par la petite agglomération de Morat, dominée par son solide château du XIII<sup>e</sup> siècle et ceinte par un rempart continu, percé de trois portes seulement. Evidemment, les bombardes de Charles le Téméraire, durant le siège de 1476, avaient déjà obtenu certains résultats contre ces fortifications déjà médiévales. Néanmoins, si sous le bombardement de l'artillerie lourde et des *Stukas*, les jolies maisons de Morat s'étaient écroulées dans les rues, leurs décombres eussent opposé un obstacle appréciable aux chenilles des *Panzer*.

Tourner la ville par le Sud conduisait l'ennemi dans un terrain mouvementé et peu propice à une manœuvre d'ensemble. La molasse, en effet, qui constitue son assise superficielle s'entaille profondément sous l'effet de la moindre goutte d'eau. Au surplus, la région peut se comparer à un damier dont d'épais bois de sapin figureraient les cases noires, de sorte que les vues y sont aussi limitées que dans le Bocage normand, où peinèrent les blindés anglo-saxons en juin 1944.

Durant la première guerre mondiale, en prévision d'une très improbable invasion française, notre Haut-Commandement de l'époque s'était déjà préoccupé d'organiser une position d'armée s'appuyant sur les hauteurs du Jolimont et du Vully, et barrant le défilé de Morat. Mais les travaux exécutés à cette intention entre 1915 et 1917 avaient été non seulement abandonnés après le retour de la paix, mais encore oubliés, à telles enseignes qu'à l'occasion des nombreux cours de répétition qui, comme nous venons de le dire, s'effectuèrent dans la région, nous n'en entendîmes jamais faire mention. Aussi bien, ne fut-ce pas sans peine que, sur les instances de notre infatigable officier E.M.G. « Front », on parvint à retrouver le dossier de ces fortifications qui s'était égaré dans les archives du Département militaire fédéral.

Quelques éléments bétonnés offraient encore un certain intérêt, mais, sous la vigoureuse impulsion du colonel-divisionnaire Borel, nos troupes entreprirent incontinent toute

une série d'ouvrages fortifiés, en mettant toujours l'accent principal sur la défense antichars active et passive. Dans cette intention, on procéda, dans la région de Neuchâtel, à de nombreuses expériences pour éprouver la résistance de nos barrages de rail, en lançant contre eux les engins R 35 du 45<sup>e</sup> C.A.F. Chargé de photographier ces essais, nous nous souvenons encore de cette matinée de septembre où nous faillîmes recevoir en pleine poitrine les 13 tonnes d'un de ces appareils : lancé à plein régime par un pilote qui n'avait pas froid aux yeux, il était venu atterrir à nos pieds, après avoir exécuté par-dessus le barrage un véritable saut de poisson... On tira de ces épreuves les leçons qui s'imposaient.

Au cours de cette nouvelle campagne de fortification, on put constater que les leçons de la précédente n'avaient pas été perdues par nos troupes, mais aussi que notre système de milices nous fournissait des spécialistes de grande valeur. Dans la plupart de nos compagnies et batteries, on trouvait, avec des grades divers, ici un architecte, là un ingénieur des travaux publics, là encore un contre-maître, soit tout autant d'hommes que leur profession civile avait familiarisés avec l'organisation et la direction d'un chantier, et capables d'interpréter les plans que leur fournissait le bureau du Génie de la division. Ce qui permettait de résERVER aux travaux les plus difficiles le personnel spécialisé de notre bataillon de sapeurs.

Durant l'été et l'automne 1940, rive Sud de la Thièle, on doubla l'obstacle du canal, par une rangée de plots de béton que les hommes du bataillon de fusiliers 18 dénommaient « toblerones »; elle s'étendait de la rive du lac de Neuchâtel jusqu'aux futaies qui couvrent les contreforts Ouest du Jolimont, et se trouvait, bien entendu, enfilée de bout en bout par le feu de mitrailleuses et de canons de 47 mm. sous casemates bétonnées. Au Vully, travaillait le bataillon de fusiliers 19 qui s'occupait avec habileté à aggraver encore les multiples accidents naturels du massif, et à les placer sous ses feux.

Au sortir de Morat en direction de Berne, l'étroit goulot du Lœwenberg, entre le lac et le profond ravin qui descend de Burg, fut aussi l'objet de sérieux travaux d'organisation. Ils donnèrent lieu à un système de fortins et d'obstacles antichars bien combinés; les officiers du régiment d'infanterie 1 qui avait été chargé de la mise en défense du secteur Morat-Sarine, l'avaient plaisamment baptisé « Ligne Notz », du nom de notre dynamique et sage officier E.M.G. « Front ». Et, de fait, notre regretté camarade avait joué un rôle prépondérant dans l'établissement de son tracé.

Toutes les fois qu'il en trouvait le loisir, notre divisionnaire, accompagné de quelques officiers de son état-major, entreprenait la tournée de ses chantiers; il le faisait à cheval, sous le beau soleil des mois d'août et septembre 1940 et, comme à son ordinaire, aux allures vives. On galopait donc gaillardement de Saint-Blaise à Gampelen et de Gampelen au Vully. Mais ce n'était pas prétexte pour lui de sacrifier à sa passion de l'équitation. Pied à terre, il s'enquérait avec insistance auprès de chacun de la mission qu'il avait reçue et de la solution qu'il se proposait de lui apporter. Ainsi, rien n'était jamais laissé dans le vague ou dans l'indécision, de sorte qu'au moment de repartir et de piquer des deux, il avait acquis la certitude que sa pensée tactique s'était imprégnée dans la cervelle de ses commandants de bataillon et de compagnie, avant de se couler dans le béton de manière irrémédiable.

A ce régime qui maintenait tous et chacun dans la bonne voie, et, au besoin, les y ramenait avant que la déviation n'ait pris une extension fâcheuse, nos travaux de fortification avançaient bon train entre Thièle et Sarine, et quand les rigueurs de l'hiver vinrent suspendre les bétonnages, notre position de résistance avait atteint, déjà, sur ses deux fronts, un degré de solidité assez respectable. Peut-être en eussions-nous fait davantage, si le commandement de l'armée n'avait pas assigné à l'organisation du Réduit la priorité absolue des ressources dont il disposait en crédits, en matériel et en

personnel. Laissée à ses seuls moyens pour des raisons qui nous étaient évidentes, notre division eût été particulièrement mal-avisée de les vilipender, et ce n'est pas à nos travaux qu'on aurait pu appliquer la boutade du colonel-général comte de Schlieffen qui disait, en présence du budget de la place de Metz, aux environs de 1900: « Un fort, c'est un endroit où des artilleurs et des sapeurs se livrent à des orgies de dépenses, sans être jamais prêts. »

Les ailes, toutefois, de notre dispositif ne laissaient pas de nous causer un certain souci. A gauche, sur la Sarine, nous étions, comme nous l'avons dit, en contact avec la Division légère qui avait reçu une mission retardatrice sur les axes Romont-Fribourg et Lausanne-Bulle. Quoique ses moyens fussent moins étroffés que les nôtres, on pouvait escompter qu'elle ne découvrirait pas prématûrément nos arrières. Notre aile droite, par contre, appuyée au lac de Bienne dans la région d'Erlach, se trouvait en l'air. Passé les cluses du vallon de Saint-Imier que défendaient les troupes-frontière, l'ennemi, dans la région de Bienne-Nidau, ne trouverait plus devant lui que les formations du Service territorial dont l'âge et l'armement ne permettaient pas d'augurer une bien longue résistance.

Certes, cette menace, vu la difficulté du terrain, mettrait plus de quarante-huit heures avant de se matérialiser, mais si elle le faisait, qui empêcherait l'adversaire de pousser vivement de Nidau sur Aarberg et de là sur Kerzers (Chiètres) et sur Gümmenen? Auquel cas, nous étions encerclés puis anéantis, dans un délai ne dépassant pas trois ou quatre jours. Des études furent entreprises pour, sinon conjurer, tout au moins pallier cette menace. Nous n'en dirons pas plus sur ce sujet, car la manœuvre qui avait été mise au point dans cette hypothèse serait encore applicable aujourd'hui, sous bénéfice de la surprise.

Une seconde campagne de fortifications était prévue pour l'année 1941, mais elle ne fut jamais menée à chef. Dans l'intervalle, en effet, le commandement de l'armée s'était

avisé du fait que, compte tenu du péril venant des aéroportés, le Réduit était trop faiblement occupé; on pouvait donc redouter que des parachutistes ne sautassent à l'intérieur de nos positions pour les prendre à revers au moment où les *Panzer* les aborderaient de front, ou encore qu'ils ne rendissent inopérantes les destructions préparées aux culées de nos ponts et à l'entrée de nos tunnels, et ne les tinssent le temps nécessaire pour remettre ces ouvrages intacts entre les mains de l'adversaire.

En conséquence, les quatre divisions (2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) auxquelles l'Ordre d'opérations n° 12 avait confié la défense de la position intermédiaire, furent progressivement ramenées dans le Réduit, et ce mouvement de repli commença par la 6<sup>e</sup> qui, à la fin de l'automne 1940, occupait ses nouveaux emplacements.

L'ordre d'opérations du 24 mai 1941 (n° 12 bis) qui trouvait, au moment même de son émission, une éclatante confirmation dans les événements de Crète, nous assigna un créneau de la position de résistance, entre le Stockhorn (exclusivement) et le massif des Gastlosen (inclusivement). Les 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> Divisions se resserrèrent donc, l'une sur sa droite, l'autre sur sa gauche, pour nous faire place, et notre P.C. qui, dans l'intervalle, s'était transporté de Saint-Blaise à Fribourg, élut définitivement domicile à Zweisimmen, dans le courant de l'été de la même année.

Telles sont les circonstances qui nous conduisirent à abandonner, entre Thièle et Sarine, nos travaux de fortifications dans l'état où on les voit encore aujourd'hui de la voie ferrée, soit qu'on se rende de Neuchâtel à Berne, soit qu'on aille de Lyss à Morat. On renonça notamment à entreprendre l'ouvrage d'artillerie que l'on se proposait d'aménager, dans le massif du Vully, sur le plateau de Champmartin.

Si nécessaires qu'ils eussent été, ces travaux de chantier auraient pu avoir pour conséquence d'émosser l'aptitude au combat de la troupe, et de relâcher les liens de la discipline. C'est ce que, selon certains témoignages de l'époque,

on avait cru devoir relever dans l'armée française à l'issue de la « drôle de guerre ». Très conscient de ce péril, le colonel divisionnaire Borel ne cessait de faire alterner les exercices et les séances de tir, avec les fouilles, les coffrages et les bétonnages. Pas plus donc que précédemment, nul, durant ce second semestre de l'année 1940, ne fut admis à bayer aux corneilles dans son unité d'armée.

Très sportif de tempérament, le Général avait prêté toute son attention aux exploits athlétiques que les comptes rendus d'opérations attribuaient au fantassin finlandais de la guerre d'hiver, et au parachutiste allemand de la campagne de France. Aussi bien préconisait-il avec conviction l'instruction du soldat au combat rapproché. Les directives qu'il émit à ce sujet donnèrent lieu à un entraînement intensif dans nos compagnies, escadrons et batteries, d'autant plus que les programmes de culture physique avaient été adaptés en conséquence.

Il s'agissait en un mot d'affranchir le combattant individuel du complexe qui, depuis l'introduction de l'arme automatique, le fait répugner instinctivement au corps à corps, ce qui l'amène à donner la partie pour perdue dès que son feu n'a pas réussi à neutraliser l'ennemi dans l'attaque, ou à le maintenir à distance dans la défensive. Pour lutter contre cette tendance, on l'instruisait non seulement à l'utilisation du pistolet-mitrailleur dont on distribuait en ce moment les premiers exemplaires, de la baïonnette et du couteau de tranchée, mais encore à l'usage de ces armes improvisées que sont la visière du casque et l'outil de pionnier.

Nos jeunes officiers étaient particulièrement férus de ce genre d'exercice et prêchaient d'exemple dans leurs sections, de sorte que le but proposé fut atteint. Certes, au sortir des pistes d'entraînement, on constata pas mal de bosses et de contusions, voire des yeux pochés et des dents cassées, mais au prix de ces accidents, bénins pour la plupart, le progrès de nos fantassins dans le sens de l'adresse et de l'agressivité se fit rapidement remarquer, alors qu'auparavant notre fusilier,

ordinairement bon tireur, avait, à l'abordage, quelque chose de gauche et d'indécis.

Il faut souligner, s'agissant d'une petite armée comme la nôtre, l'importance du progrès réalisé de la sorte. Nous avions un intérêt évident à chercher la mêlée imbriquant notre infanterie dans celle de l'ennemi, puisque cette tactique devait contrarier l'adversaire éventuel dans l'utilisation de ses armes d'appui (artillerie lourde, aviation) où la supériorité lui appartenait incontestablement. A l'époque de l'arme atomique tactique, ce raisonnement de 1940, quelles que soient les apparences contraires, demeure toujours valable pour celui qui n'en possède pas. Il lui conviendra, en effet, de serrer sur l'ennemi, de manière à le mettre dans le cas de ne pas pouvoir tirer ses projectiles nucléaires sans anéantir ses propres troupes.

Parmi les exercices organisés à la même époque, dans le cadre de notre division, il nous suffira de mentionner celui du 7 novembre 1940 qui sous un beau soleil d'automne, se déroula à travers la Broye, au lieu-dit Lindengut. Le bataillon de carabiniers 3 (régiment d'infanterie 1) en assura l'exécution avec le concours d'un groupe d'artillerie de campagne, largement doté en munitions, et d'une compagnie de sapeurs.

Ce fut une brillante démonstration de tout ce qu'on peut et doit attendre de la liaison des armes. A l'heure H, tout étant réuni, invisible et muet, dans le bois qui s'élève, rive gauche du canal, au point indiqué, une concentration de 75 mm s'abattit sur l'objectif, avec la brutalité et la soudaineté d'un coup de hache. Le tir n'était pas encore levé que le premier échelon d'attaque jaillissait des nacelles qui l'avaient passé rive droite, et passait sans intervalle à l'assaut d'un fortin, en usant de fumigènes, de lance-flamme et de charges allongées. L'Ecole centrale II avait été convoquée à cet exercice qui put convaincre nos futurs majors de l'ardeur que mettait notre infanterie à utiliser au plus près le feu de son artillerie, et à réduire au minimum les sacro-saintes limites de sécurité.

D'autres exercices de combat permirent de vérifier le dispositif adopté, d'en révéler les failles, comme il s'en trouve toujours, et de nous permettre de les obstruer en temps utile.

A l'échelon supérieur, le 1<sup>er</sup> Corps d'armée mit par deux fois à l'épreuve le réseau de transmission qui le reliait à ses unités subordonnées, et qui permettait à ces dernières de communiquer entre elles. Ces exercices de cadres, basés sur une supposition tactique, avaient pour objet d'assouplir les états-majors dans l'utilisation des divers moyens de transmission et de camouflage mis à notre disposition et d'en expérimenter tant les possibilités que les servitudes. Dans ce domaine, il apparut qu'il nous restait encore beaucoup à apprendre.

D'autre part, en raison des caprices de notre relief, les appareils-radio dont nous disposions ne pouvaient pas toujours émettre de la proximité de nos P.C. Les retards résultant de ce fait venant s'ajouter à ceux qu'occasionnait le chiffrage qui s'exécutait à l'aide d'une machine manuelle, recommandaient, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, de s'en tenir aux services des estafettes motocyclistes. Comme il y avait lieu d'admettre que les Allemands surveillaient attentivement notre trafic-radio, on mit en vigueur diverses mesures de sécurité destinées à les empêcher, dès le temps de paix, à tenter le décryptement de nos codes de guerre.

Ces précautions n'étaient pas inutiles puisque l'année suivante, il nous est arrivé, sans autre moyen qu'un poste de radio familial, de suivre le retour d'une formation du *Bomber Command*, atterrissant sur un aérodrome de la région de Londres, et qu'au printemps 1943, les postes d'écoute radiophoniques du Service de renseignements de l'Armée captaient à l'occasion les ordres donnés par les belligérants sur les champs de bataille de Tunisie.

On serait porté à croire que les consignes de prudence données à nos transmetteurs obtinrent l'effet qu'en attendait le Commandement. Deux ans plus tard, en effet, notre

courrier diplomatique à destination d'Ankara, fut brutalement « envoyé dans les rêves » dans son wagon de l'« Orient-Express », et dépouillé de sa machine à chiffrer, entre Sofia et Philippopoli ou Plovdiv. Comme de bien entendu, le gouvernement bulgare, alors inféodé à l'Axe, mit cette agression au compte d'imaginaires « comitadji », mais nul ne se leurra en haut lieu sur le sens et la portée de ce singulier incident; c'est pourquoi, quelques semaines plus tard, les connexions électriques de nos appareils de chiffrage avaient été modifiées du tout au tout.

\* \* \*

Tels furent nos travaux et nos jours, dans le cadre de l'Ordre d'opérations n° 12.

Loin de nous la pensée d'en tirer aucun orgueil par exagération d'un louable esprit de corps, bien convaincu que nous demeurons que notre 2<sup>e</sup> Division ne constituait nullement une brillante exception se détachant sur un fond de grisaille, d'incertitude et de passivité. D'autres de nos camarades, provenant d'autres états-majors ou pourvus de commandement dans d'autres secteurs, pourraient évoquer dans des termes tout semblables et empreints de la même sincérité, leurs souvenirs de 1940.

Et c'est à eux que nous voudrions dédier cette remarque échappée à la plume du général Franz Halder, le 28 août 1940. Ordonnant ce jour-là au Groupe d'armées « C » de lui mettre au point un projet d'opérations contre la Suisse (Opération *Tannenbaum*), le distingué militaire qu'était le chef d'état-major général de l'armée allemande lui prescrivait expressément, sous lettre a, de mettre à la base de son étude:

a) *La Suisse est prête à opposer par tous les moyens une résistance à l'invasion*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Texte extrait de l'ouvrage soviétique intitulé: *Adolf Heusinger contre la paix, contre l'humanité, criminel de guerre; documents traduits de l'allemand*; Moscou, Editions en langues étrangères, 1962, p. 90. N. B. les passages soulignés l'ont été par le général Halder.

Au moment où, dans certains milieux, notre armée se trouve en butte à la calomnie, ce texte méritait d'être reproduit, en justification de « ceux de Quarante ».

Lt. colonel Eddy BAUER

---

### Réflexions sur la lutte antichar

Dans la guerre de demain, le char jouera probablement un rôle encore plus grand que lors des derniers conflits. C'est du moins ce qui paraît admis par la plupart de ceux qui cherchent à déterminer ce que seront les combats futurs. Sa mobilité, sa grande puissance de feu, la protection qu'il procure à son équipage contre les effets de l'arme atomique, sont autant de facteurs, paraît-il, qui en font l'atout majeur d'un agresseur éventuel. En outre, les blindés offrent la possibilité de marcher séparés pour frapper réunis, ne présentant ainsi, lorsqu'ils sont en mouvement, que des buts fugitifs à l'arme atomique. Il ne faut pas non plus oublier que nombreux sont les engins modernes capables, grâce à leurs possibilités amphibies, de franchir les cours d'eau « dans la foulée ». Disons encore que, si nous sommes appelés à livrer bataille entre Jura-Rhin et Préalpes, nous devrons nous attendre à des attaques combinées chars-infanterie, soit à prédominance « chars », soit à prédominance « infanterie », selon le terrain dans lequel elles seront prononcées.

A l'appui de ce que nous venons de dire, citons encore l'avis d'un général russe, chef adjoint des forces blindées de son pays, le général Konstantinov :

« Les tanks soviétiques sont, comparés à tous les autres types de l'équipement militaire, extraordinairement résistants face aux armes atomiques. Ils n'ont rien à craindre des radiations provenant des explosions nucléaires et peuvent